

**CONSEIL D'ETABLISSEMENT  
DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE  
CHATEAU-D'OEX – PAYS-D'ENHAUT**

**PROCES-VERBAL n° 45 du 6 NOVEMBRE 2024**

**Présences :** **Autorités communales** : Mmes Annie Blum et Dorothée Ramel, M. Pascal Berruex.

**Parents d'élèves** : MM. Sébastien Martin et Jean-Claude Racine.

**Milleux et organisations concernés par la vie de l'établissement** : Mmes Christine Casucci et Anne-Christine Strigens, M. Raymond Vuadens

**Professionnels actifs au sein de l'établissement** : Mmes Darcy Mottier et Nicole Rosat.

**Excusées :** Mme Isabel Illanes, représentante des parents d'élèves

Mme Véronique Bourret, représentante des professionnels actifs au sein de l'établissement.

Iris Fernandes Duque, représentante du Conseil des élèves

**Invitées :** Léane Gétaz et Ella Mott, représentantes du Conseil des élèves

### **1. Accueil**

Mme Ramel ouvre le Conseil en souhaitant la bienvenue aux déléguées. Les conseillers se présentent à tour de rôle afin qu'elles puissent mettre des visages sur les noms et les fonctions. Mme Ramel remercie M. Vuadens de l'avoir remplacée lors de la dernière séance.

### **2. Procès-verbal de la séance du 18 septembre 2024**

Le procès-verbal de la séance du 18 septembre 2024 est adopté par tous les conseillers présents avec remerciements à son auteure. Une fois approuvé, le procès-verbal devient public et est déposé sur le site de l'établissement, à disposition de chacun.

### **3. Soirée parents du 24 septembre 2024 : retour de la délégation du Conseil**

C'était une nouveauté lors de la soirée parents 7-11 : une délégation du Conseil d'établissement s'est mise à disposition des parents lors de la soirée. La délégation relate que plusieurs personnes se sont intéressées au Conseil, certains ne connaissaient absolument pas son existence et avaient beaucoup de questions. La délégation estime que la démarche est à renouveler. Certains conseillers constatent que le sujet est confus pour certains parents qui croient à tort que l'association des parents d'élèves est encore active ou alors qui la confondent avec le Conseil. Mme Casucci relève également l'importance de rappeler le rôle uniquement consultatif du Conseil.

Une prochaine soirée de prévention contre le cyberharcèlement est prévue le 21 novembre prochain. Cette soirée s'adresse aux parents de 8<sup>e</sup>, et elle sera cette fois présentée par les 11VP. Ceci à la suite d'une situation de l'année scolaire précédente, impliquant les 10VP de l'époque, pour laquelle Mme Mottier aurait pu déposer une plainte pénale, ce qu'elle n'a pas fait. A la place, un travail de réflexion leur a été demandé, qu'ils vont présenter à leurs camarades. Après la séance, il y aura à nouveau des tables où différentes personnes seront présentes, il est prévu d'en mettre une pour le Conseil d'établissement. Mmes Casucci, Ramel et Rosat seront présentes à cette occasion, elles en sont remerciées.

Dans le cadre de cette discussion, l'idée de créer une capsule vidéo afin de présenter le Conseil d'établissement et ses représentants est émise et approuvée par les conseillers enthousiastes. Cette capsule pourrait ensuite être diffusée notamment dans les soirées parents des petites classes qui ne se font pas en plenum.

### **4. GT « Chemin de l'école » : avancement des projets**

MM. Berruex et Racine transmettent un petit retour du GT en l'absence de Mme Bourret, excusée. L'historique du GT est relaté aux déléguées. Le Conseil a choisi de sensibiliser, en se calquant sur la campagne du TCS et en utilisant le thème de Titeuf. Un courrier a été envoyé aux éditions Glénat pour demander l'autorisation d'utiliser Titeuf sous forme de création de grands personnages. La réponse n'est pas encore arrivée.

Les autocollants sont arrivés en revanche, ainsi que les jeux de cartes. Comme discuté lors de la dernière séance, un courrier a été préparé au nom du Conseil d'établissement. Le GT propose de l'envoyer aux classes concernées, accompagné du matériel, en invitant les parents à en discuter avec leurs enfants. M. Vuadens résume pour les déléguées que l'idée était de susciter la discussion et la réflexion au sein des familles. Le but du Conseil est de lutter sans relâche contre la problématique des parents-taxis, qui est récurrente au Pays-d'Enhaut. Il a été imaginé de faire appel aux ateliers de Cogest'Ems pour créer les grands Titeufs en cas de réponse positive.

Le GT est remercié pour le magnifique travail effectué.

Les déléguées n'ont pas de questions par rapport au projet du GT. Cependant, elles évoquent une multitude d'incidents et de dommages causés aux vélos, vélomoteurs et trottinettes des élèves (pneus crevés, bougies enlevées ou déplacées, etc.). Un petit rappel est fait des responsabilités de chacun à cette occasion.

Les conseillers souhaitent savoir si elles pensent que ce sont les agissements de camarades, ce qu'elles ne savent pas. Elles sont encouragées à inciter leurs parents à remonter plus haut, à aller signaler les problèmes à la gendarmerie. Même sans aller jusqu'à déposer une plainte, informer la gendarmerie des incivilités est fondamental, cela permet d'organiser des passages aux endroits signalés, notamment. Il est relevé que même si personne n'est présent au poste de Château-d'Oex ; si un appel téléphonique est passé au numéro du poste, il y a une réponse assurée de 7h30 à 17h00.

Un incident est signalé par une conseillère qui relate qu'un enfant s'est vu proposer récemment de l'argent (Fr. 10.—) par un inconnu lors d'une sortie, et que cette personne lui a dit de ne pas en parler. Cela a été signalé à la gendarmerie.

## 5. Parole aux déléguées 24-25 du Conseil des élèves : Léane et Ella

Le Conseil des élèves a déjà de nombreuses idées, notamment :

- Bal de Noël qui aura lieu le 13 décembre. Mme Mottier rappelle aux déléguées de ne pas oublier de réserver la Grande Salle et de contacter Mme Bourret à ce sujet.
- Spirit Week : les déléguées expliquent aux conseillers qu'il s'agit d'une semaine à thème, où chaque jour le sujet est différent.
- Les anges gardiens : le but est d'être gentil avec quelqu'un. Les délégués réfléchissent aussi à la possibilité d'un cadeau de moins de Fr. 5.—.
- Décoration des portes pour Noël avec un prix pour la classe gagnante (soirée au bowling).
- Pour les 11<sup>e</sup>, avant chaque période de vacances, faire une journée ou un après-midi « utile », comme aider les concierges.
- Aller lire avec les petits.
- Organiser une journée « hiver » chez les grands qui n'ont plus d'activités hivernales, qu'il s'agisse d'une activité luge ou autre.

Les déléguées expliquent qu'il y a énormément d'idées, que parfois c'est plutôt le temps qui manque, et les compromis à trouver avec leurs enseignants. Mme Rosat le confirme, le programme est chargé et les projets doivent plutôt s'organiser hors temps scolaire, elle est soutenue par Mme Mottier.

Léane et Ella sont vivement félicitées par les conseillers qui sont admiratifs de ces nombreux projets. Un conseiller souhaite connaître les horaires du bal de Noël : en principe, c'est prévu de 18h à 19h45 pour les petits et de 20h à 21h30 pour les grands. Une information sera transmise aux parents concernés par le secrétariat, et les parents doivent donner leur autorisation par écrit. Les déléguées soulignent qu'il est très important d'indiquer que les enfants, s'ils quittent la Grande Salle, ne sont plus sous la responsabilité de l'école, mais celle de leurs parents.

## 6. Nouvelles de l'équipes PSPS

Mme Mottier explique aux conseillers que l'équipe PSPS est formée actuellement des médiateurs, Mme Isabelle Holtz et M. Alexandre Fivat, de l'infirmière scolaire Mme Aline Heller, du médecin scolaire le Dr. Gilles Chatelain, et de la Direction. C'est une équipe qui est en restructuration depuis deux ans. L'ancien délégué PSPS, M. Guillaume Girod, a décidé de quitter sa fonction il y a deux ans.

La formation de délégué PSPS est un CAS auprès de la HEP, cela représente un gros investissement en temps et en énergie. La Direction cherche quelqu'un mais n'a pas encore trouvé.

L'an dernier, c'est le Conseil de Direction de l'établissement qui a porté les projets PSPS. Cette année, c'est toujours le cas, mais en collaboration avec les personnes citées précédemment. Actuellement, excepté

M. Fivat, toutes les autres personnes de l'équipe sont en formation. Le Conseil de Direction ne veut pas surcharger ces personnes qui s'investissent déjà considérablement. Mme Mottier relève que son rôle est de protéger son personnel.

Dans les projets déjà mis en place : Mme Mottier cite le programme de prévention des violences « As de Cœur », qui est intervenu dans les classes de 11<sup>e</sup>, sous forme d'ateliers. Les déléguées relatent qu'elles ont trouvé ça très intéressant, et soulignent que certains camarades ne peuvent pas parler de ces sujets-là à la maison. Elles indiquent que certains sujets ont déjà été évoqués souvent, mais il y a d'autres choses qui étaient très utiles. Elles ont apprécié, notamment, les questions de gestion des relations et de respect.

Mme Rosat indique que les enseignants présents ont également apprécié les interventions. Parfois, selon la difficulté des sujets, cela permet d'ouvrir la discussion. Les retours des garçons et des filles sont totalement différents et c'est très intéressant. Léane et Ella relatent que le respect des filles était particulièrement mis en avant et il est possible que la place des garçons n'ait pas été facile. Il est possible que les garçons se soient sentis d'office attaqués ; qu'en tant que femmes, elles ont trouvé très bien d'en parler, mais elles ont senti un mouvement de recul chez les garçons qui ne savent pas toujours comment se positionner. Un conseiller souhaite savoir si la question de l'habillement provocateur des filles a été évoquée ? Les déléguées indiquent que cela faisait partie de certains points dans les exemples, mais de façon très brève. Ella estime que la question de l'habillement, si elle dérange dans certains cas, devrait alors s'appliquer partout. En effet, personne n'est dérangé que les gens soient dénudés à la piscine ou à la plage, cela devrait s'appliquer partout ou nulle part. Les conseillers trouvent le débat très intéressant, c'est un vrai sujet de société. Mme Mottier confirme que le rôle de l'équipe est d'être à l'écoute ; ce n'est pas sans raison que certaines activités sont mises en place, le but est de faire de la prévention, de faire réfléchir.

Un autre projet en cours est une semaine sur le thème de la diversité : il y a de tout dans une école et c'est très bien. Mme Heller, infirmière scolaire, travaille actuellement dessus.

Mme Mottier explique aussi aux conseillers que régulièrement, des enquêtes sont mises en place par le canton sur le bien-être à l'école.

Le dernier point que Mme Mottier tient à évoquer concerne la Fête des Ecole de fin d'année. En juin 2025, l'équipe souhaiterait que le Conseil d'établissement prenne le relais pour tout ce qui concerne les stands dans le village. Le dossier serait fourni clé en main. Les enseignants continueraient à organiser les parties scolaires, mais aimeraient que le Conseil d'établissement porte la partie extra-scolaire. La date et l'horaire précis seront renvoyés aux conseillers prochainement par la soussignée. Mme Ramel, présidente, confirme que le Conseil pourra également se faire aider de parents.

## 7. Tour de table

- Mme Casucci se questionne au sujet de Profa, à plusieurs titres. La première interrogation est la pertinence d'organiser la séance pour les parents (à laquelle elle s'est inscrite et qui avait lieu au Sépey) **APRES** le passage de Profa dans les classes. En effet, selon les thèmes abordés et discutés lors de la séance pour les parents, c'est absurde de ne pas pouvoir ensuite exclure son enfant de l'intervention en classe étant donné qu'elle a déjà lieu. Mme Mottier indique les Directions n'ont pas leur mot à dire à ce sujet, mais Mme Casucci souligne que Profa n'a pas le même son de cloche. Lorsqu'elle a pris contact avec eux pour s'en étonner, il lui a été répondu que les Directions fixaient les passages en classe. Ce point sera à clarifier.

Le deuxième point qui interpelle Mme Casucci est la pertinence des sujets liés au mouvement LGBT. Lors de ses interventions durant la séance, elle a ressenti que les parents n'avaient pas vraiment leur mot à dire. On lui a répondu que Profa était là pour « déconstruire toutes les idées reçues », ce qui la dérange car le sous-entendu est que les parents ne sont pas capables de parler de sexualité avec leurs enfants. C'est sans doute le cas dans certaines familles, elle en est consciente ; malgré tout elle doute de la pertinence de traiter certains sujets trop tôt.

- Mme Strigens, dans le cadre de l'UAPE, relate que son équipe et elle-même ont également suivi une formation Profa. Certaines personnes sont plus ou moins à l'aise avec les sujets abordés. L'une des personnes de son équipe, par exemple, refuse que son enfant participe aux interventions de Profa en classe.
- M. Martin rejoints entièrement Mme Casucci en ce qui concerne la pertinence des sujets et le fait que certains soient abordés trop tôt. Il estime qu'il faut se montrer vigilant de l'âge auquel on donne certaines informations. L'adolescence n'est pas un âge évident.

- Mme Blum, pour sa part, trouve qu'heureusement que ces interventions existent pour les enfants qui n'ont pas la possibilité d'en parler à la maison.
- Léane et Ella relatent qu'en ce qui les concerne, elles n'ont absolument pas été choquées par les thèmes abordés. Elles relèvent avoir eu des discussions avec leurs parents et une éducation ouverte. Elles expliquent que les sujets évoqués dans leurs propres classes étaient plutôt en lien avec la contraception, ce qui est toujours utile. Elles comprennent la peur des parents que Profa puissent les influencer et les inciter à penser que leurs parents ont tort ; il ne faut pas que les interventions tournent à la manipulation. Il y a beaucoup d'adolescents qui se questionnent. Léane et Ella soulignent aussi qu'un thème qui devrait clairement être abordé et qui ne l'est pas est la question de la pornographie en ligne et sur les téléphones, particulièrement pour les garçons.
- Mme Mottier remercie chacun pour ses interventions et indique qu'elle fera un retour à Profa, afin qu'ils puissent améliorer leurs prestations. Elle rappelle aussi qu'il ne faut pas ignorer ce qui est montré maintenant aux ados dans les séries et dans la littérature qui s'adresse à eux. Ces thèmes sont clairement évoqués et montrés.
- Mme Casucci tient à remercier la Direction pour l'organisation de la ludothèque sportive, elle a vu les jeunes jouer récemment dans la cour et cela lui a fait très plaisir. Elle remercie également l'UAPE pour la Casbah, qui est un lieu très apprécié des jeunes.
- Mme Rosat fait part de son contentement par rapport aux nouveaux horaires.
- M. Racine remercie la Direction et l'enseignante d'arts visuels Mme Mc Carthy d'avoir accepté de participer au concours de dessins du Lions Club. Les œuvres des enfants sont actuellement affichées dans le hall d'entrée, et trois d'entre elles ont été sélectionnées pour participer au niveau suisse.
- Mme Strigens informe le Conseil de l'engagement de Mme Marie-Laure Vidal-Garcia à la Casbah à partir du mois de janvier 2025.
- Mme Ramel termine le tour de table en remerciant chacun chaleureusement pour sa participation. Elle félicite Léane et Ella pour leur très bon investissement, elle les encourage à parler et à former ceux qui suivront, c'est très important d'avoir l'avis des élèves au Conseil.

## **8. Date de la prochaine séance**

**Mercredi 12 février 2024 à 18h en salle de travail des élèves.**

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h35.

Pour le Conseil d'Etablissement de  
l'Etablissement primaire et secondaire  
de Château-d'Oex - Pays-d'Enhaut



Estelle Martin  
Secrétaire